

# Actualité

**POLITIQUE** ■ Soixante ans après l'élection de François Mitterrand à la présidence du Conseil général de la Nièvre

## « Un laboratoire de la décentralisation »

À l'occasion des soixante ans de l'élection de François-Mitterrand à la tête du Conseil général de la Nièvre, le Département organise deux jours de séminaire sur la décentralisation, aujourd'hui et demain.

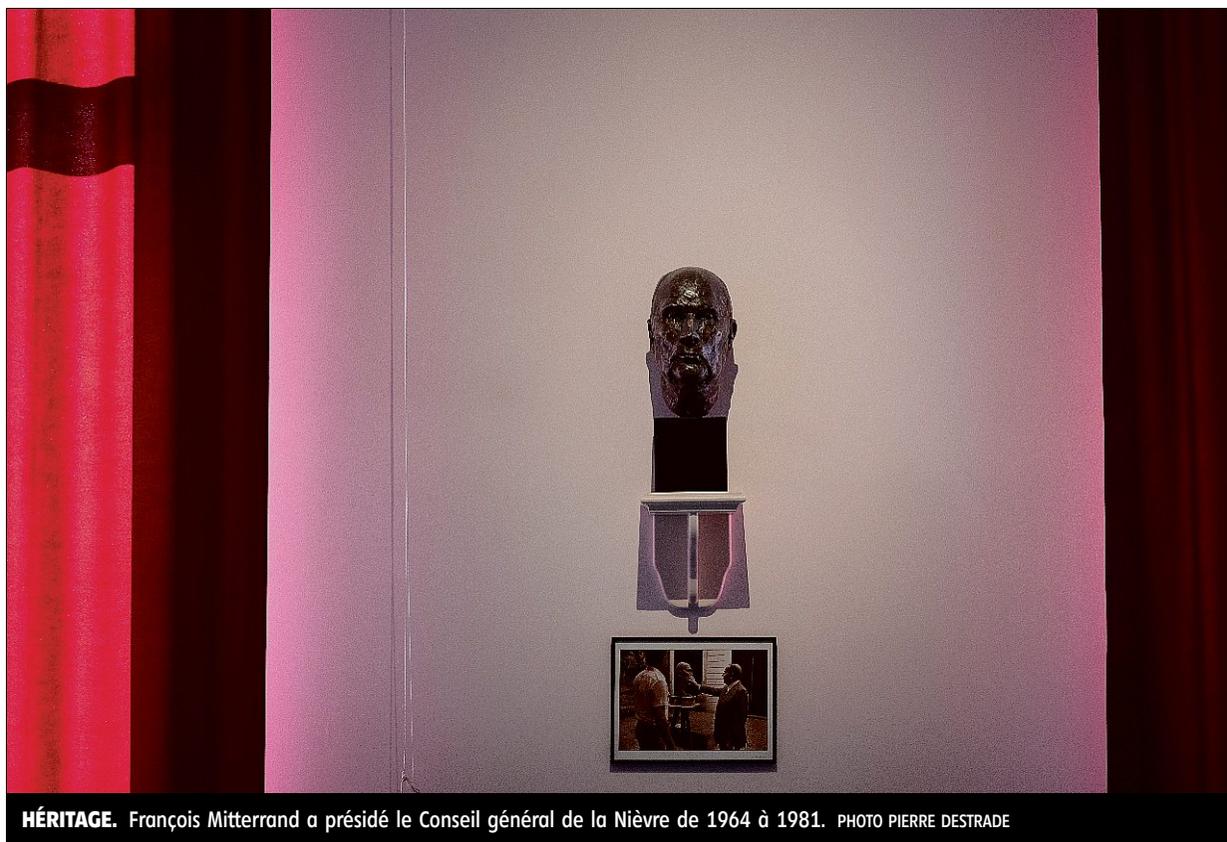
**Guillaume Clerc**

guillaume.clerc@centrefrance.com

Professeur d'histoire contemporaine à l'université de Bourgogne, Jean Vigreux ouvrira le bal des conférences, aujourd'hui, autour de l'héritage de François Mitterrand, qui fut élu président du Conseil général de la Nièvre en 1964, un poste qu'il occupa jusqu'à son élection à la présidence de la République.

« Éviter que le département soit dépendant du pouvoir central »

Après avoir été député et sénateur de la Nièvre, mais aussi maire de Château-Chinon, François Mitterrand mettra à profit sa présidence du Conseil général pour lancer des expérimentations. « La prise du Conseil général par François Mitterrand, au-delà des aspects partisans de cette conquête, fera de la Nièvre un laboratoire



**HÉRITAGE.** François Mitterrand a présidé le Conseil général de la Nièvre de 1964 à 1981. PHOTO PIERRE DESTRADE

politique, notamment sur les sujets de décentralisation. C'est là que tout commence. »

Dans une V<sup>e</sup> République qui n'a que six années derrière elle, François Mitterrand va « donner une coloration particulière au Conseil général. La V<sup>e</sup> République est encore jeune, dans un état très centralisé. Il va proposer un fonctionnement différent, no-

tamment en s'opposant aux préfets. »

La Nièvre va alors se démarquer. « Mitterrand conçoit le rôle du Conseil général comme celui d'un contre-pouvoir face à l'État. Il va mettre en place une cellule administrative pour éviter que le département soit dépendant du pouvoir central. Il s'écarte des protocoles habituels, notamment en nommant Michel Rocagel secrétaire

général, et s'accorde des prérogatives, dans une démarche de proximité. »

De ce mouvement, naîtra notamment le Fonds départemental des équipements des communes, en 1976. « C'est une démarche qui a fait florès et qui permet de prendre des initiatives par rapport à l'État, avec une prise en charge à la base, du bas vers le haut. Il en va ainsi

de la création des Coder (Commission de développement économique régional), qui va amener, de fait, à celle des Régions. »

Devenu président de la République, François Mitterrand prolongera les expériences menées dans son laboratoire nivernais. « Les lois de décentralisation sont un prolongement direct de ce qui avait été mis en place dans la Nièvre depuis 1964. » ■

### ➔ PROGRAMME

#### AUJOURD'HUI

À l'Hôtel du département (64, rue de la Préfecture, à Nevers) : « L'héritage de François Mitterrand et l'appel des Départements de gauche pour une décentralisation plus citoyenne ». 16 h : conférences de Jean Vigreux (François Mitterrand et la Nièvre) et de Jean Glavany (Auprès de François Mitterrand) ; 17 h : point presse avec Fabien Bazin et Jean-Luc Gleyze, président du Groupe de gauche de l'Assemblée des Départements de France, autour du « Manifeste des 32 : engageons un acte 2 pour une décentralisation plus juste et citoyenne » ; 17 h 45 : conférence de Claude-Emmanuel Triomphe, président de Citizens Campus (Déficit démocratique : de l'engagement à la participation, quels modèles ?) ; 19 h 30 : inauguration de l'exposition participative « L'héritage nivernais de François Mitterrand », aux Archives départementales (1, rue Charles-Roy).

#### DEMAIN

« La démocratie locale : Les citoyens dans les politiques publiques ». 10 h : agora participative « Les citoyens dans les politiques de transition environnementale » ; 14 h : agora participative « Les citoyens dans les politiques du bien vieillir » ; 16 h 30 : conclusion de Fabien Bazin et de Jean-Luc Gleyze. ■